COMMUNAUTÉ DE LA
RIVIERA FRANÇAISE

RAPPORT ANNUEL 2021 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

Communes de : Beausoleil, Breil-sur-Roya, Castellar, Castillon, Fontan, Gorbio, La Brigue, La Turbie, Menton, Moulinet, Roquebrune-Cap-Martin, Sainte-Agnès, Saorge, Sospel et Tende

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20221011-209-2022-DE
Date de télétransmission : 24/10/2022
Date de réception préfecture : 24/10/2022

PRÉAMBULE

Autorité organisatrice des services d'eau et d'assainissement depuis le 1er janvier 2018

Au 1er janvier 2018, les compétences relatives à l'alimentation en eau potable et à l'assainissement ont été transférées à la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (CARF) par ses 15 communes membres, en anticipation du transfert prévu à horizon 2020 par la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 7 juillet 2015.

Le présent rapport est produit par la CARF, compétente pour l'eau potable, et porte sur l'exercice 2021.

Réunion du Conseil Communautaire de la CARF

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20221011-209-2022-DE
Date de télétransmission : 24/10/2022
Date de réception préfecture : 24/10/2022

PRÉAMBULE

Qu'est-ce que le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service ?

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) est un outil privilégié de construction d'un consensus local autour de la gestion des services publics de l'eau potable et de l'assainissement. Institué par la loi du 2 février 1995 relative à la protection de l'environnement, il propose aux usagers une information précise sur la qualité et la performance du service. C'est aussi un outil d'aide à la décision qui fournit aux décideurs publics les éléments techniques et financiers essentiels pour connaître et évaluer le service.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs techniques et financiers permettant d'évaluer la performance du service. Les indicateurs techniques concernent notamment la qualité du réseau (rendement, taux de renouvellement, taux de connaissance et de gestion patrimoniale, etc…). Les indicateurs financiers précisent les modalités de tarification et les éléments relatifs à la gestion financière du service (investissements pour travaux, dette…).

Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site Internet de la Communauté d'Agglomération à l'adresse suivante :

www.rivera-francaise.fr

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20221011-209-2022-DE
Date de télétransmission : 24/10/2022
Date de réception préfecture : 24/10/2022

CE QU'IL FAUT RETENIR EN 2021

Une année marquée par la poursuite de la pandémie liée au COVID-19 et par la reconstruction des ouvrages détruits par la tempête Alex

La pandémie de COVID-19

Malgré les progrès de la vaccination, les vagues épidémiques n'ont pourtant pas cessé de déferler, au rythme de l'apparition de nouveaux variants. Elles ont poussé les gouvernements à prendre des mesures de restriction : confinements, couvre-feux, puis passe sanitaire.

Ces restrictions ont eu un impact sur l'organisation de la CARF, de son délégataire et des entreprises partenaires entrainant un retard sur les travaux et des surcoûts (matériaux, traitement des boues des stations d'épuration …).

Les conséquences de la tempête Alex

Sur le secteur en régie

La tempête Alex qui a sévi sur notre territoire en octobre 2020, a entrainé de nombreuses conséquences sur les installations et ouvrages d'eau potable et d'assainissement de la CARF.

L'ensemble des ouvrages situés aux abords de la Roya sur les communes de Breil-Sur-Roya, Saorge, Fontan, La Brigue et Tende ont été entièrement ou partiellement détruits.

Les agents de la régie de la CARF sont immédiatement intervenus afin de rétablir provisoirement l'alimentation en eau avec tous les moyens dont ils disposaient. L'accessibilité a été le plus grand problème rencontré. Les agents ont dû utiliser des moyens de transport peu conventionnels comme notamment le train et l'hélicoptère afin d'acheminer le matériel.

Le rétablissement de l'assainissement a été réalisé dans un deuxième temps.

Après une période d'étude, la reconstruction des ouvrages a été engagée durant l'année 2021 et elle se poursuit.

Sur le secteur en DSP

La tempête a également entraîné des conséquences sur les puits de Porra en Italie qui alimentent en eau potable 60 % de la population des communes littorales de la CARF. En effet, depuis le mois de novembre 2020, le niveau des puits ne cesse de baisser.

La CARF et son délégataire, la société VEOLIA EAU qui exploite les puits, ont engagé de nombreux travaux afin de pallier cette baisse notamment en prévision de la période estivale.

La CARF réalise régulièrement des grattages du lit de la rivière afin de favoriser les échanges d'eau entre le cours d'eau et la nappe d'accompagnement. Cette opération permet ponctuellement de rétablir le niveau des puits. Un puits supplémentaire a même été créé afin d'accéder à une nappe plus profonde (à -60 m). Cette opération permettrait de récupérer jusqu'à 100 l/s supplémentaires.

VEOLIA a de son côté, dans un premier temps, favorisé la fourniture d'eau en provenance de la Régie Eau d'Azur (Vésubie et Var) puis engagé des opérations visant à amener plus d'eau de la Vésubie vers Menton.

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20221011-209-2022-DE
Date de télétransmission : 24/10/2022
Date de réception préfecture : 24/10/2022

CE QU'IL FAUT RETENIR EN 2021

Le présent rapport présente les indicateurs relatifs à l'ensemble des services du territoire, qu'ils soient gérés en régie ou en délégation de service public.

Les chiffres clés du service géré en DSP en 2021

Données contractuelles :

3 contrats de DSP sont en cours et arrivent à échéance aux dates suivantes :

- Beausoleil Bas Service : 30/04/2023
- Ex-SIECL : 31/12/2024
- Menton Bas Service : 30/09/2029

Données techniques :

- 24 824 abonnés pour environ 67 374 habitants desservis (hors vente d'eau en gros)
- l'eau distribuée est de très bonne qualité, Le taux de conformité biologique est de 100%
- le rendement moyen de réseau est de 88,14%
- 11 unités de prélèvement et de production d'eau potable
- 62 réservoirs pour une capacité totale de stockage d'environ 48 000 m³
- 12 793 003 m³ vendus
- 498 km de réseau d'adduction et de distribution
- 17 819 branchements
- 24 436 compteurs
- 914 points d'eau incendie publics

Les chiffres clés du service géré en Régie en 2021

Données techniques :

- 7 709 abonnés pour 10 014 habitants desservis
- l'eau distribuée est de bonne qualité globalement. Toutefois certaines sources sont de qualité médiocre. Le taux de conformité biologique est de 67 à 100% selon les communes
- le rendement moyen de réseau est de 51,5%
- 33 unités de prélèvement et de production d'eau potable
- 29 réservoirs pour une capacité totale de stockage d'environ 7 800 m³
- 775 461 m³ vendus
- 159 km de réseau d'adduction et de distribution
- 229 points d'eau incendie publics

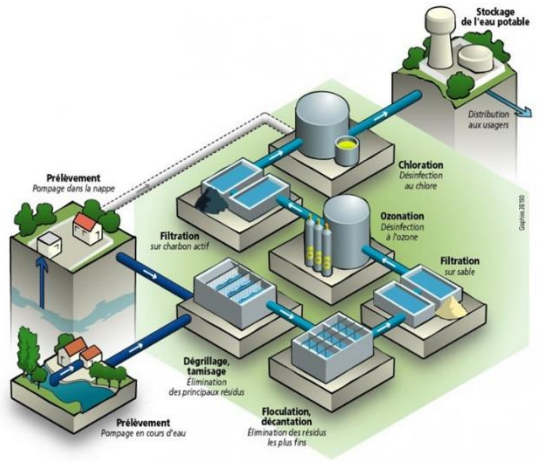

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20221011-209-2022-DE
Date de télétransmission : 24/10/2022
Date de réception préfecture : 24/10/2022

SOMMAIRE

01

Le service de l'eau potable

Les acteurs du service 8

La description du service 9

Le nombre d'abonnés et les volumes consommés 13

L'origine de l'eau 14

02

Les performances du service

La qualité de l'eau 16

La protection de la ressource en eau 17

Les performances du réseau 18

La qualité du service rendu 19

Les contacts clientèle 20

Les travaux réalisés en 2021 21

Tableau de bord du service 23

03

Les aspects financiers

Comment lire la facture? 25

La facture type de 120m³ 26

La performance financière 27

Annexes :

Détail des tarifs par commune

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20221011-209-2022-DE
Date de télétransmission : 24/10/2022
Date de réception préfecture : 24/10/2022

01

LE SERVICE DE L'EAU POTABLE

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20221011-209-2022-DE
Date de télétransmission : 24/10/2022
Date de réception préfecture : 24/10/2022

LES ACTEURS DU SERVICE

L'autorité organisatrice du service :
La Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (CARF)

La CARF exerce la compétence d'alimentation en eau potable sur son territoire.

Elle compte 15 communes membres : BEAUSOLEIL, BREIL-SUR-ROYA, CASTELLAR, CASTILLON, FONTAN, GORBIO, LA BRIGUE, LA TURBIE, MENTON, MOULINET, ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN, SAORGE, SOSPEL, SAINTE-AGNES et TENDE.

La CARF est propriétaire des équipements et maître des investissements.

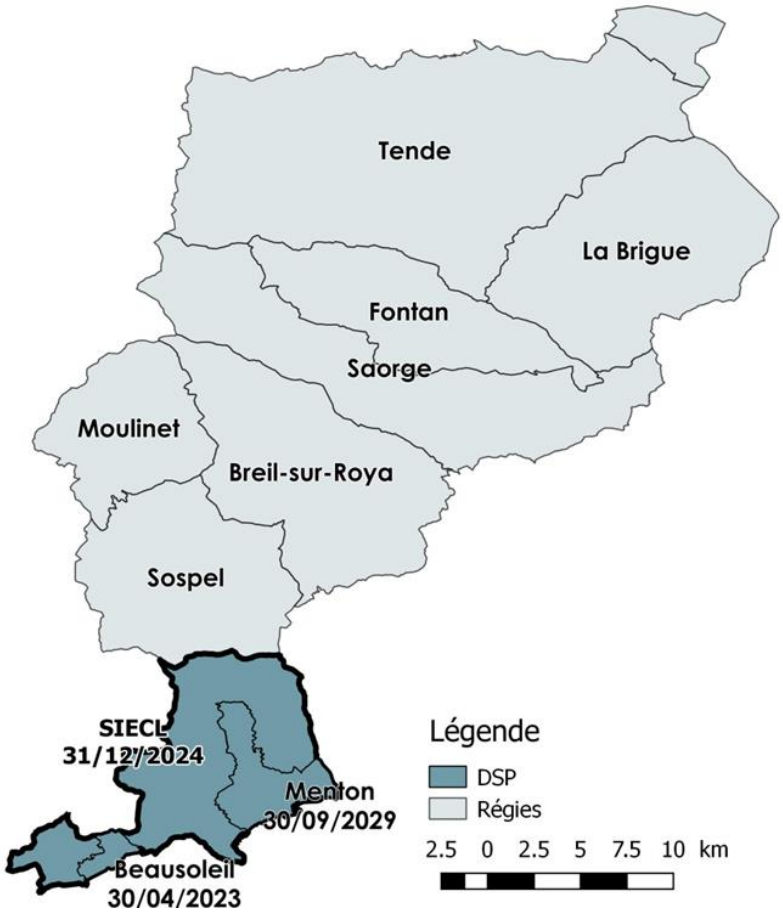

L'exploitation :

Secteur Littoral – périmètre en DSP :

Sur les 8 communes du Littoral, l'exploitation du service a été confiée à l'entreprise Veolia Eau (sous la marque locale ORFEO), par l'intermédiaire de 3 contrats de délégation de service public :

- Beausoleil Bas Service - échéance 30/04/2023
- ex-périmètre SIECL comprenant les communes de Beausoleil, Castellar, Castillon, Gorbio, La Turbie, Menton, Roquebrune-Cap-Martin et Sainte-Agnès – échéance 31/12/2024
- Menton Bas Service – échéance 30/09/2029

Secteur Roya-Bevera – périmètre en régie :

Pour les 7 communes des vallées de la Bevera et de la Roya (Breil-sur–Roya, Fontan, La Brigue, Moulinet, Saorge, Sospel et Tende), l'exploitation est assurée par la régie communautaire.

Sur ce périmètre Régie, la CARF assure l'exploitation du service, grâce à deux pôles techniques installés l'un à Tende et l'autre à Sospel.

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20221011-209-2022-DE
Date de télétransmission : 24/10/2022
Date de réception préfecture : 24/10/2022

LA DESCRIPTION DU SERVICE – EX SIECL

(BEAUSOLEIL BAS SERVICE, CASTELLAR, CASTILLON, GORBIO, LA TURBIE, MENTON BAS SERVICE, ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN, SAINTE-AGNES)

En 2021, le système d'alimentation en eau potable du périmètre de l'ancien Syndicat des Eaux dessert environ **36 273 habitants.** Ce chiffre augmente fortement l'été avec les résidences saisonnières .

Le service achète de l'eau à l'extérieur du périmètre (à la Régie Eau d'Azur), et vend de l'eau à l'extérieur du périmètre (à la Régie Eau d'Azur, à La Trinité et à la Société Monégasque des Eaux).

Des échanges d'eau internes à la CARF ont également lieu (import/export avec Menton, export vers Beausoleil).

Les infrastructures incluent :

- Prélèvement et production : Source Bausson, Source Goura, Forage Fontanin, Source Menaud, Source et Forage Pétrinca
- Stockage **: 59 réservoirs et bâches de reprise**, capacité de stockage de **35 594 m³**

Le rendement du réseau s'élève à **89,3%** en 2021.

Le schéma de distribution du service, ainsi que les volumes associés en 2021, sont les suivants :

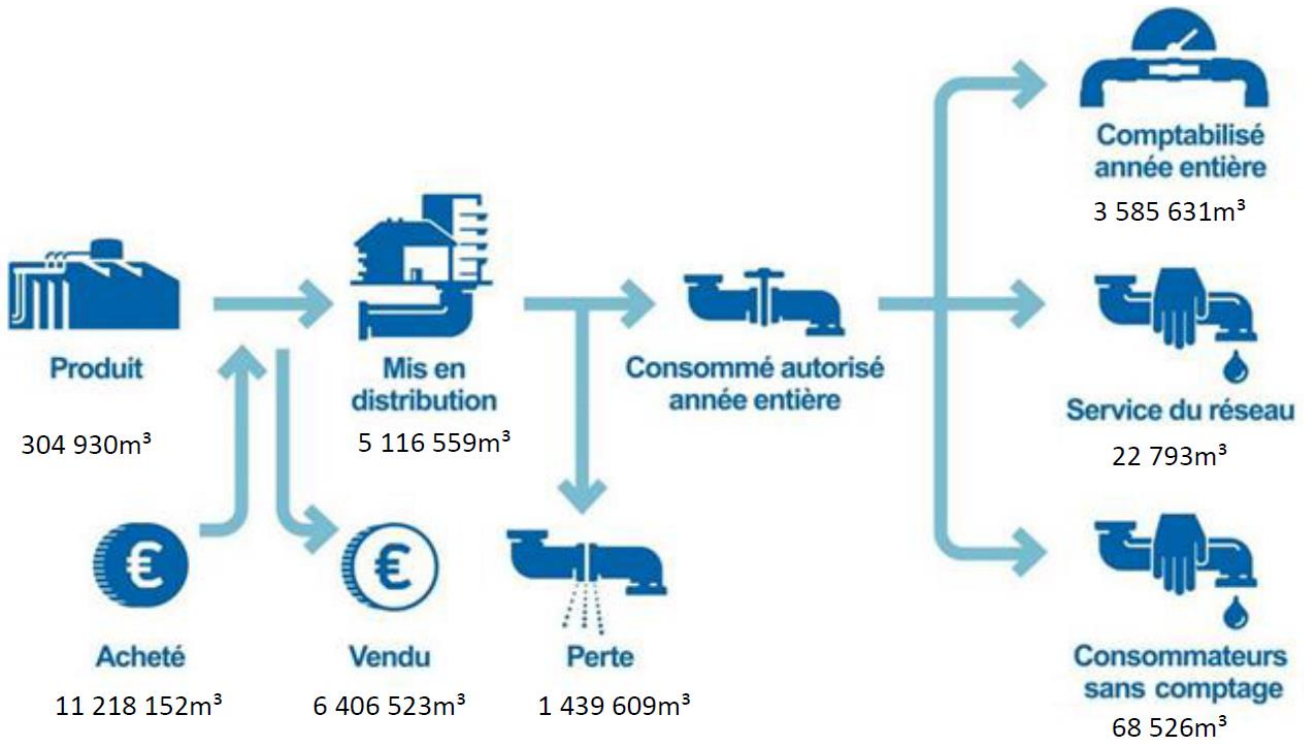

Le détail des volumes prélevés par point de prélèvement est le suivant :

	Volumes prélevés 2021	
Captage-source Goura (Castillon)	m³/an	21 214
Captage-forage Fontanin (Castillon)	m³/an	13 552
Captage-forage Fonti *	m³/an	37 798
Captage-forage la Rua (Peille) *	m³/an	153 996
Captage-forage Val de ville Supérieur (Peille) *	m³/an	3 533
Source Bausson (Peille-Ste-Agnès)	m³/an	30 704
Source Menaud/Forage Petrinca (Castellar)	m³/an	52 071

** La commune de Peille fait partie du contrat ex-SIECL*

Le détail des volumes importés est le suivant :

	Volumes importés 2021	
Menton : eau de la Roya	m³/an	4 592 016
Régie Eau d'Azur	m³/an	6 626 136

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20221011-209-2022-DE
Date de télétransmission : 24/10/2022
Date de réception préfecture : 24/10/2022

LA DESCRIPTION DU SERVICE – MENTON BAS SERVICE

En 2021, le contrat d'alimentation en eau potable concernant la ville de Menton dessert **21 502 habitants.** Le secteur concerné par ce contrat s'étend du littoral à la cote altimétrique 70 m NGF.

2 078 533 m³ ont été consommés au cours de l'année par les abonnés.

L'essentiel de ces volumes provient du captage de la Roya en Italie. Par ailleurs, le service vend de l'eau à un service d'eau potable italien, Rivieracqua.

Des échanges d'eau internes à la CARF ont également lieu (import/export avec l'ex-SIECL).

Les infrastructures incluent :

- Prélèvement et production : captage de la nappe de la Roya en Italie
- Stockage : 3 réservoirs, capacité de stockage de **12 300 m³**

Le rendement du réseau s'élève à **85%** en 2021.

Le schéma de distribution du service, ainsi que les volumes associés en 2021, sont les suivants :

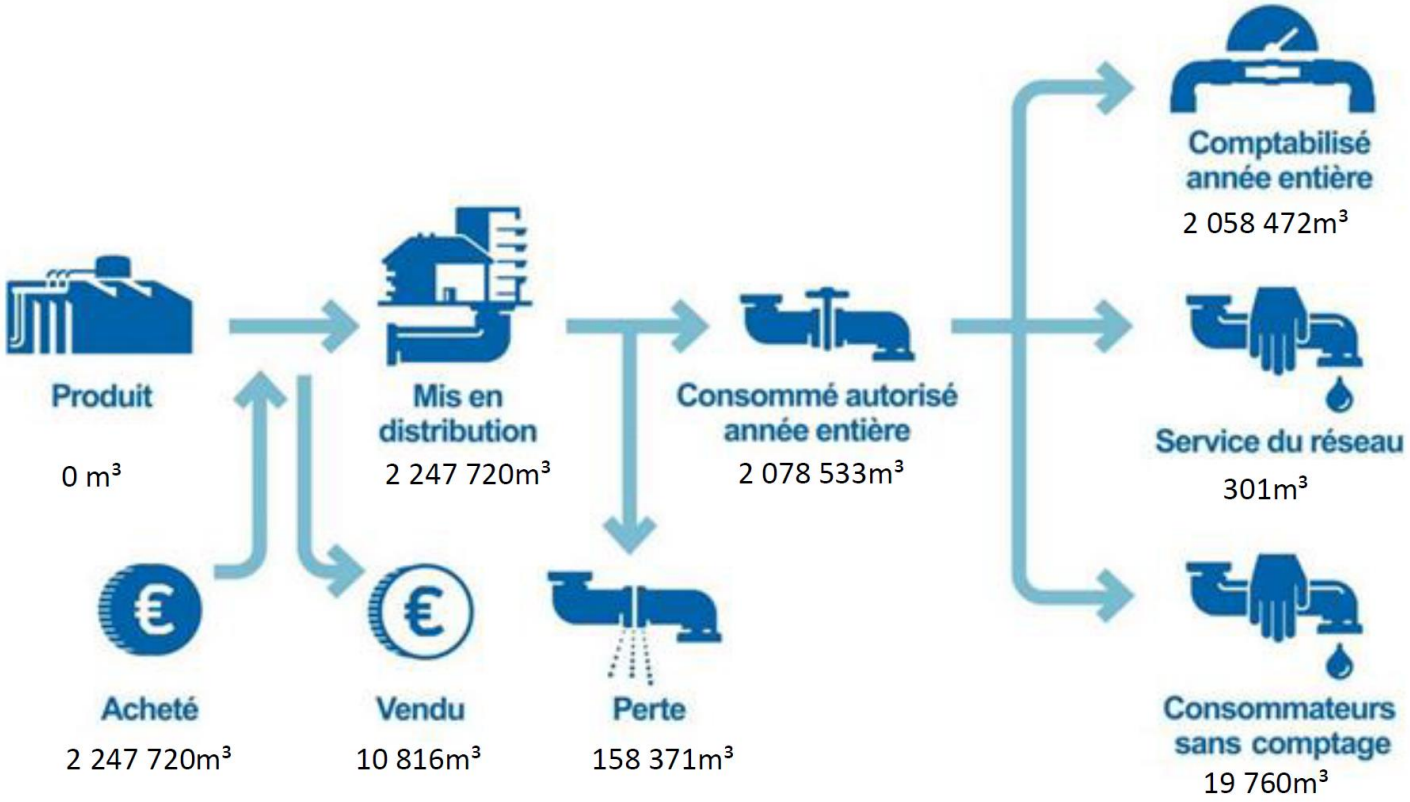

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20221011-209-2022-DE
Date de télétransmission : 24/10/2022
Date de réception préfecture : 24/10/2022

LA DESCRIPTION DU SERVICE – BEAUSOLEIL BAS SERVICE

En 2021, le contrat d'alimentation en eau potable concernant la ville de Beausoleil dessert **9 599 habitants**. Le secteur concerné par ce contrat est une bande qui s'étend au nord de la Principauté de Monaco.

801 820 m³ ont été consommés au cours de l'année par les abonnés.

La totalité de ce volume provient des importations faites auprès de l'ex-SIECL et principalement du Var.

Le rendement du réseau s'élève à **91,5%** en 2021.

Le schéma de distribution du service, ainsi que les volumes associés en 2021, sont les suivants :

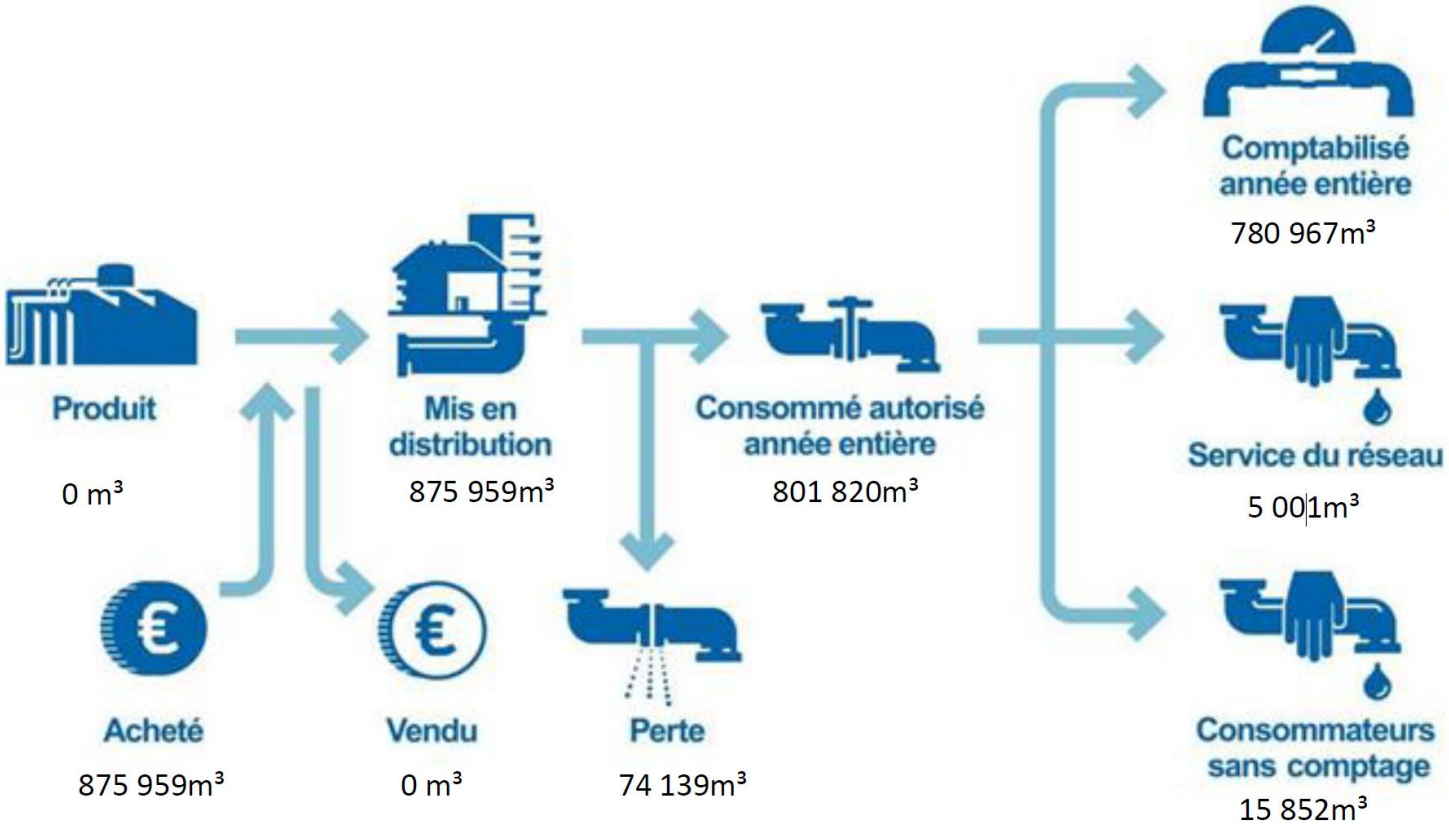

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20221011-209-2022-DE
Date de télétransmission : 24/10/2022
Date de réception préfecture : 24/10/2022

LA DESCRIPTION DU SERVICE – RÉGIE COMMUNAUTAIRE

Les communes faisant partie du périmètre en régie sont au nombre de 7 et sont situées au nord de Castillon. Il s'agit des communes de **Breil-sur-Roya, La Brigue, Fontan, Tende, Saorge, Sospel, et Moulinet.**

Le nombre d'habitants desservis est d'environ **10 014** pour l'ensemble du périmètre.

Il existe **32 sources et forages** sur ce territoire et **1 captage** directement dans la rivière Bevera sur la commune de Moulinet.

Au total **2 025 593 m³** ont été prélevés en 2021 pour alimenter les 7 communes en eau potable.

Chaque commune dispose d'un système d'alimentation qui lui est propre et aucun échange d'eau n'existe entre ces communes.

Les infrastructures incluent :

- Prélèvement et production : **32 sources et forages et 1 captage dans la rivière**
- Stockage : **29 réservoirs de capacité totale 7 800 m³**

Le schéma de distribution global du périmètre Régie ainsi que les volumes associés en 2021, sont les suivants :

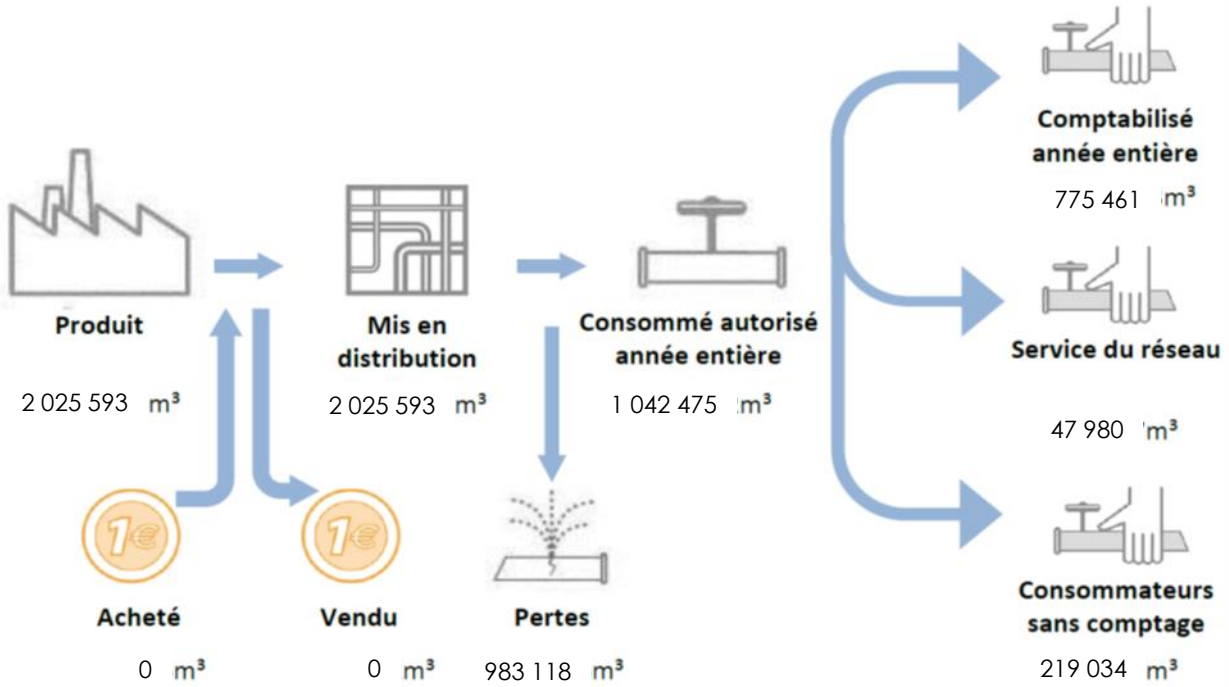

A noter que les abonnés des communes de Tende, La Brigue, Fontan, Saorge, et Breil-sur-Roya ne sont actuellement pas équipés de compteurs ; les volumes consommés sont le résultat de calculs estimatifs.

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20221011-209-2022-DE
Date de télétransmission : 24/10/2022
Date de réception préfecture : 24/10/2022

LE NOMBRE D'ABONNÉS ET LES VOLUMES CONSOMMÉS

Evolution du nombre d'abonnés

En 2021, le nombre d'abonnés raccordés au service d'eau de la CARF est de 32 533.

	Nombre d'abonnés	
	2020	**2021**
Ex SIECL*	13 619	13 784
Menton BS	8 112	8 156
Beausoleil BS	2 851	2 884
Breil	1 549	1 557
Fontan	433	386
La Brigue	924	911
Moulinet	323	328
Saorge	560	547
Sospel	2 069	2 171
Tende	1 878	1 809
TOTAL	**32 318**	**32 533**

** Menton, Roquebrune, Beausoleil, Gorbio, La Turbie, Sainte Agnès, Castillon, Castellar*

Evolution des volumes

Les volumes consommés en 2021 sont répartis de la manière suivante:

	Volumes consommés	
	2020	**2021**
Ex SIECL	3 602 421 m³	3 676 950 m³
Menton	2 162 475 m³	2 078 533 m³
Beausoleil	813 832 m³	801 802 m³
Breil	346 192 m³	212 267 m³
Fontan	23 559 m³	21 569 m³
La Brigue	89 093 m³	103 789 m³
Moulinet	61 006 m³	13 251 m³
Saorge	83 450 m³	32 511 m³
Sospel	279 786 m³	417 953 m³
Tende	263 173 m³	241 135 m³
TOTAL	**7 724 987 m³**	**7 599 760 m³**

Consommation moyenne :

234 m³/abonné/an
Soit 270 litres/jour/habitant

Les volumes consommés sur le territoire ont globalement diminué de 1,6% entre 2020 et 2021.

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20221011-209-2022-DE
Date de télétransmission : 24/10/2022
Date de réception préfecture : 24/10/2022

L'ORIGINE DE L'EAU

La production

En 2021, le service de l'eau potable de la CARF a été alimenté à 50% par des ressources propres et à 50% par de l'eau achetée en gros à la Régie Eau d'Azur. Pour mémoire, en 2020, cet apport depuis la Régie Eau d'Azur était de 33%. L'augmentation est due aux problèmes liés à la recharge de la nappe d'accompagnement du fleuve Roya.

Les ressources propres de la CARF sont les suivantes :

- Les rivières Roya, Bevera
- 32 sources et forages dans les nappes souterraines du territoire

Les volumes en provenance des ressources propres sont complétées par des achats d'eau en provenance de l'extérieur du périmètre :

- Régie Eau Azur

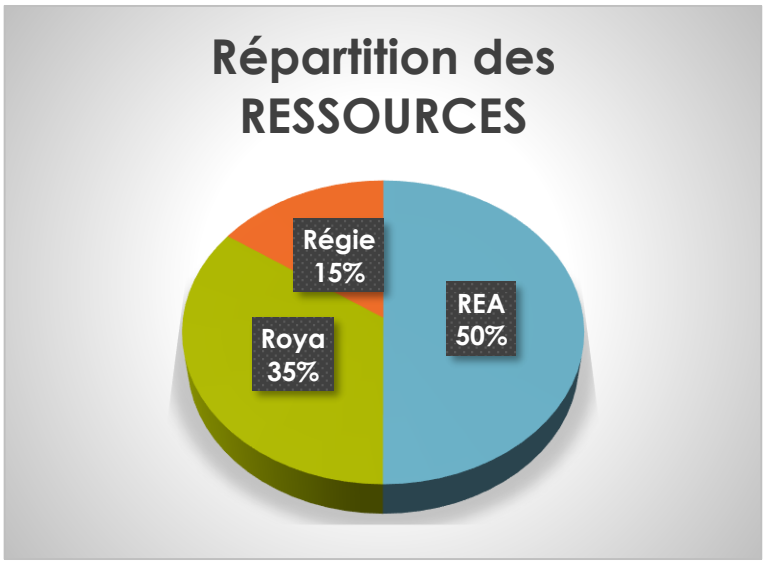

Stockage de l'eau et continuité du service

L'eau est stockée dans **91 réservoirs**, d'une capacité totale d'environ **55 700 m³**. Ces réservoirs constituent une **réserve d'eau potable pour le territoire.**

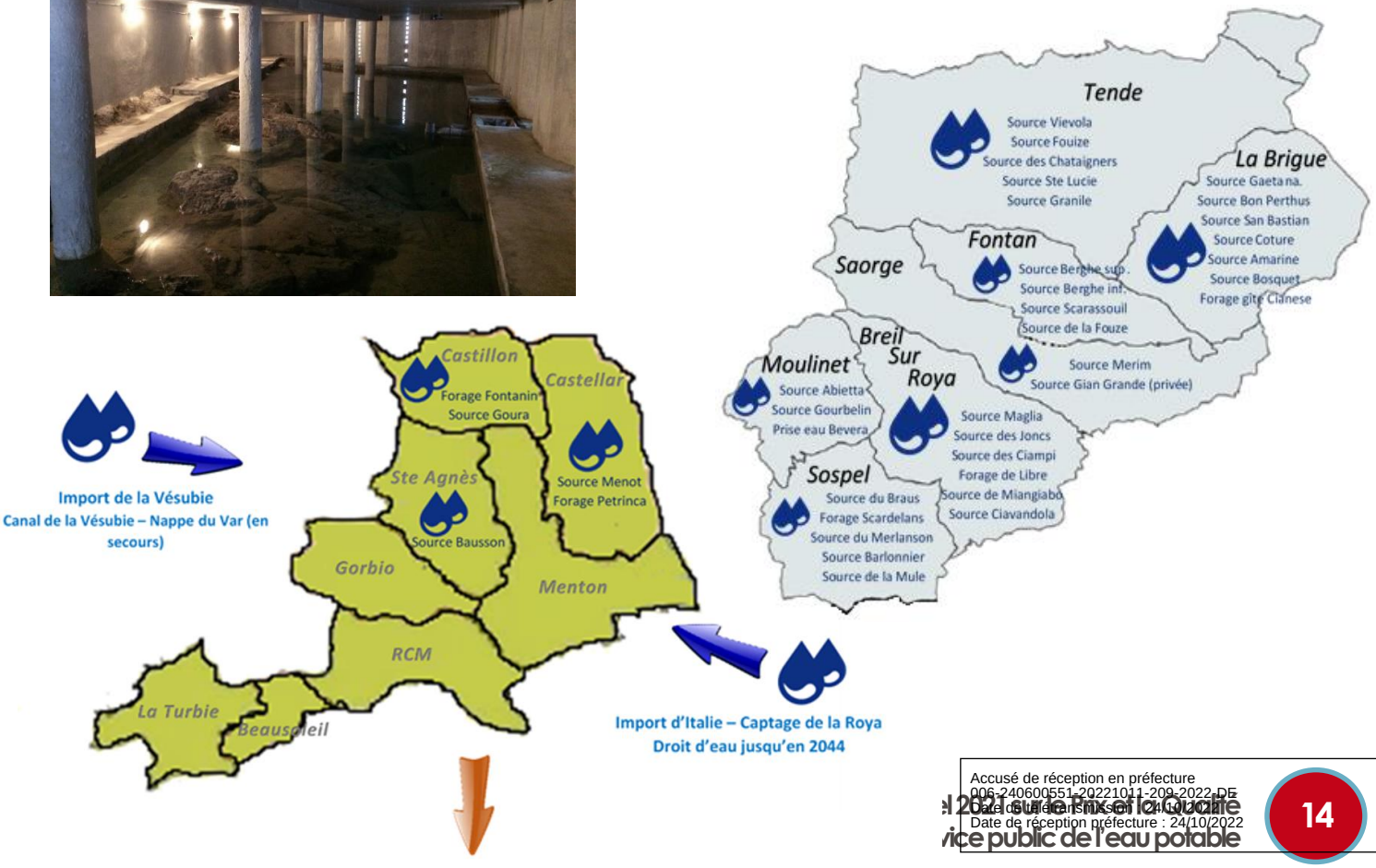

Exports – Le service de l'eau vend à l'extérieur du périmètre à :
la Régie Eau d'Azur, la Société Monégasque des Eaux,
au service d'eau potable italien Rivieracqua

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20221011-209-2022-DE
Date de télétransmission : 24/10/2022
Date de réception préfecture : 24/10/2022

02

LES PERFORMANCES DU SERVICE

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20221011-209-2022-DE
Date de télétransmission : 24/10/2022
Date de réception préfecture : 24/10/2022

LA QUALITÉ DE L'EAU

La protection de la ressource

L'Indice d'avancement de la démarche de protection de la ressource du service est de 98 % sur le périmètre en DSP.

Cet indicateur résulte des indices d'avancement individuels de tous les points de prélèvements pondérés avec les volumes produits par ces ressources. Les indices d'avancement sont connus uniquement pour les points de prélèvement du périmètre en DSP (Menton et ex-SIECL). Pour l'ensemble des points de prélèvements de ce périmètre, la quasi-totalité des actions ont été mises en œuvre pour protéger la ressource. Actuellement les dossiers de la source Bausson (Sainte-Agnès) et Pétrinca et Menaud (Castellar) sont en cours de régularisation.

Concernant le secteur en régie, la CARF a engagé un bureau d'études afin de régulariser l'ensemble des points de prélèvements. Certains dossiers ont déjà été déposés auprès de l'ARS (Tende, Moulinet, Fontan, Sospel).

Les contrôles qualité

L'eau destinée à la consommation humaine est traitée pour respecter les normes de potabilité européennes et ainsi livrer aux consommateurs une eau saine, c'est-à-dire sans couleur, sans odeur, sans saveur et débarrassée de toutes bactéries pathogènes et éléments indésirables.

L'ARS (Agence Régionale de Santé, anciennement DDASS) contrôle la qualité de l'eau conformément à la réglementation, à tous les stades de la chaîne d'alimentation en eau potable, depuis les points de production jusqu'au robinet du consommateur. Les résultats des analyses sont consultables par tous les habitants.

Les contrôles de l'ARS sont très stricts et vérifient les concentrations d'une soixantaine de paramètres mesurant :

- **La qualité microbiologique** de l'eau (bactéries, virus, parasites pathogènes) ;

- **La qualité chimique de** l'eau (nitrates, pesticides, traces de métaux…) ;

- **La qualité physique et gustative** de l'eau (l'eau doit être limpide, claire et sans saveur ni odeur désagréable).

Une qualité de l'eau à surveiller

Sur le secteur en DSP, le taux de conformité des analyses est le suivant :

- **100% des analyses bactériologiques**
- **100% des analyses physico-chimiques**

Sur le secteur en Régie, le **taux de conformité des analyses physico-chimique est de 100%** alors que les taux de conformité des analyses bactériologiques diffèrent selon les sources (le détail est donné en page 23) :

- Sospel : 67 à 100%
- Breil-sur-Roya : 91 à 100%
- Saorge : 93 à 99%
- Fontan : 100%
- Tende : 82 à 100%
- La Brigue : 67 à 100%
- Moulinet :

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20221011-209-2022-DE
Date de télétransmission : 24/10/2022
Date de réception préfecture : 24/10/2022

LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

Procédure de DUP des sources et captages de la CARF

Commune	Captages utilisés pour l'AEP	Avis Hydrogéologue Agréé	Dépôt du dossier de DUP	DUP Dérivation	DUP Périmètres	Procédure DUP
Breil-sur-Roya	SOURCE MAGLIA	01/08/2001		29/05/1964	13/06/2007	Terminé
Breil-sur-Roya	SOURCE DE CIAVONDOLA	01/08/2001		13/06/2007	13/06/2007	Terminé
Breil-sur-Roya	SOURCES DE CIAMPI	14/06/2001		17/07/1967	13/06/2007	Terminé
Breil-sur-Roya	SOURCE DES JONCS	14/06/2001		17/07/1967	13/06/2007	Terminé
Breil-sur-Roya	SOURCE DE PIENNE-BASSE	14/06/2001		13/06/2007	13/06/2007	Terminé
Breil-sur-Roya	SOURCES DU MANGIABO	07/04/1982		13/06/2007	13/06/2007	Terminé
Breil-sur-Roya	FORAGE DE LIBRE	19/01/2012	25/03/2021			En Cours
La Brigue	SOURCE BON PERTHUS	19/05/2014				En Cours
La Brigue	SOURCE GAETANA	09/10/2014				En Cours
La Brigue	SOURCE BOSQUET	15/11/2014				En Cours
La Brigue	SOURCE COTURE	07/12/1979		08/12/1980	08/12/1980	Terminé
La Brigue	SOURCE AMARINE	07/11/2014				En Cours
Castellar	SOURCE MENAUD	20/09/2001	09/07/2021			En Cours
Castellar	SOURCE PETRINCIA	11/12/2001	09/07/2021			En Cours
Castillon	FORAGE PETRINCIA	20/02/2006	09/07/2021			En Cours
Castillon	FORAGE DE FONTANIN	12/07/2006	01/12/2006		26/03/2014	Terminé
Castellar	SOURCE LA GOURRA	07/01/7982		28/07/1983	28/07/1983	Terminé
Fontan	SOURCE SCARASSOUIL	10/04/2015				En Cours
Fontan	SOURCE LA FOUZE	28/06/1978				En Cours
Fontan	SOURCE BERGHE INFERIEUR	02/12/2013				En Cours
Fontan	SOURCE BERGHE SUPERIEUR	02/12/2013	28/09/2021*			En Cours
Moulinet	SOURCE GOURBELIN	13/12/2004				En Cours
Moulinet	PRISE D'EAU BEVERA	13/10/2004				En Cours
Moulinet	SOURCE ABIETTA	04/01/2005				En Cours
Peille	SOURCE BAUSSON	17/09/2013	25/03/2021			En Cours
Saorge	SOURCE MERIM	01/10/2001	24/05/2004	12/07/1947	15/09/2006	Terminé
Sospel	SOURCE SCARDELANS	01/06/1992		22/02/1994	22/02/1994	Terminé
Sospel	SOURCE DU TUNNEL DE BRAUS	15/04/2013		19/03/1962		En Cours
Sospel	SOURCE DU MERLANçON	01/09/2003	30/07/2011			En Cours
Sospel	SOURCE LA MULE	01/09/2003	30/07/2011	06/07/1970		En Cours
Sospel	SOURCE BARLONNIER	01/09/2003	30/07/2011**	10/10/1940		En Cours
Tende	source vievola	01/02/2004	01/07/2007			En Cours
Tende	source granile	01/03/2004	01/03/2007	17/04/1974		En Cours
Tende	SOURCE FOUIGE	01/03/2004	01/07/2007			En Cours
Tende	SOURCE SAINTE LUCIE	01/03/2004	01/07/2007			En Cours
Tende	SOURCES DES CHATAIGNIERS (X4)	01/03/2004	01/07/2007			En Cours
Tende	SOURCE SAINTE CATHERINE	01/03/2004	01/07/2007			En Cours

**Demande modification du PPI*
***Acquisition PPI en cours*

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20221011-209-2022-DE
Date de télétransmission : 24/10/2022
Date de réception préfecture : 24/10/2022

LES PERFORMANCES DU RÉSEAU

Un réseau de distribution d'eau performant est un réseau qui perd peu d'eau. Les fuites sont disséminées le long des canalisations ou localisées aux points sensibles du réseau tels que les raccordements.

La qualité du réseau de distribution se mesure notamment par les indicateurs suivants :

- **Le rendement du réseau**, qui indique le rapport entre les volumes vendus et les volumes produits et achetés. Il s'exprime en pourcentage.

Communes	Rendements
Beausoleil Bas service	91,50%
Breil Sur Roya	35,93%
Fontan	87,43%
La Brigue	68,97%
Menton Bas Service	85,00%
Moulinet	27,67%
Saorge	57,31%
Sospel	87,70%
Tende	35,55%
Ex-SIECL	89,30%

Sur le périmètre en DSP, le rendement moyen est de 88,14%

Sur le périmètre régie le rendement moyen est de 51,47%.

A noter que sur le périmètre régie, certaines communes ne sont pas équipées de compteurs. Dans ces cas, le rendement est estimé.

- **L'indice linéaire de pertes** (ILP): il comptabilise le volume d'eau perdu par jour et par km de réseau. Il s'exprime en m^3/j/km.

Sur le périmètre en DSP, cet indice est de 10,98 m^3/j/km

Sur le périmètre régie, l'indice moyen est de 16,98.

- **L'indice linéaire des volumes non comptés** (ILVNC) : il évalue par km de réseau la somme des pertes par fuites et des volumes d'eau consommés sur le réseau de distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage. Il s'exprime en m^3/j/km.

Sur le périmètre en DSP, cet indice est de 11,63 m^3/j/km

Deux leviers principaux permettent de réduire les pertes dans les conduites :

- ❖ l'entretien du réseau (recherche et réparation des fuites)
- ❖ le renouvellement des canalisations

La lutte contre les fuites et le renouvellement des réseaux

L'exploitant (régie ou délégataire) est chargé de l'entretien et des réparations courantes à effectuer sur le service. **Ainsi, en 2021, 160 fuites ont été réparées sur le périmètre en DSP et 44 sur le périmètre en régie (hors branchements).**

Par ailleurs, la CARF a procédé à des **renouvellements de canalisations en 2021** (voir LES TRAVAUX REALISES EN 2021).

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20221011-209-2022-DE
Date de télétransmission : 24/10/2022
Date de réception préfecture : 24/10/2022

LA QUALITÉ DU SERVICE RENDU

L'exploitant (Régie ou Délégataire) assure les relations avec les usagers afin de répondre aux réclamations et d'assurer la continuité du service, soit par téléphone, soit via un accueil physique.

Satisfaction de la clientèle

En 2021, **le taux de réclamations** écrites adressées à l'exploitant, **est de 2,86 u/1000 abonnés** (Données disponibles uniquement pour ex-SIECL, Menton et Beausoleil. Les données ne sont pas disponibles pour Sospel, Breil-sur-Roya, Saorge, Fontan, Tende, la Brigue et Moulinet.)

On considère qu'un taux inférieur à 1 reflète un très bon niveau de performance et qu'un taux supérieur à 2 reflète une performance médiocre. Il s'agit donc d'une **performance perfectible**.

Le taux d'impayés

La rigueur de la gestion du service conditionne grandement la satisfaction des clients : la qualité du recouvrement des factures constitue, par conséquent, un indicateur pertinent tant pour la Collectivité que pour les consommateurs. Le taux d'impayé se calcule toujours sur les factures d'eau de l'année précédente.

Le taux d'impayés pour l'année 2021 est estimé à 0,64 % pour le périmètre en DSP (0,76 % en 2019 et 0,57% en 2020). Ce taux d'impayés est satisfaisant. Il est, en effet, communément admis qu'un taux de 1% est satisfaisant au terme du recouvrement.

Sur le périmètre régie, ce taux d'impayés est de 15%.

Le taux d'interruptions non programmées

Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées pour 1000 abonnés en 2021 est de 2,13 pour le périmètre en DSP.

Ce résultat constitue un taux satisfaisant (Données disponibles uniquement pour ex-SIECL, Menton et Beausoleil. Les données ne sont pas disponibles pour Sospel, Breil-sur-Roya, Saorge, Fontan, Tende, la Brigue et Moulinet).

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20221011-209-2022-DE
Date de télétransmission : 24/10/2022
Date de réception préfecture : 24/10/2022

LES CONTACTS CLIENTÈLE

Pour le secteur en régie (Sospel, Breil-sur-Roya, Saorge, Fontan, Tende, la Brigue et Moulinet) :

La Communauté d'Agglomération

145 impasse des Fusillés de l'Albarea

06380 SOSPEL

Téléphone : 04 93 55 18 86 - Astreinte : 06 29 23 46 27

www.riviera-francaise.fr

Les bureaux sont ouverts tous les jours de
8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h

Pour le secteur en DSP (La Turbie, Beausoleil, Roquebrune-Cap-Martin, Menton, Gorbio, Sainte-Agnès, Castellar et Castillon) :

Orféo

L'accueil a lieu à l'adresse suivante :

17 route de Sospel

06500 Menton

Tel : 0 969 322 324 (24h/24 et 7j/7)

Horaires d'ouverture au public: **lundi au vendredi 8h-19h, samedi 9h-12h (Correspond aux horaires du standard tel)**

www.service-client.veoliaeau.fr

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20221011-209-2022-DE
Date de télétransmission : 24/10/2022
Date de réception préfecture : 24/10/2022

LES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2021

Travaux neufs réalisés par la CARF

Sur le périmètre Littoral géré en DSP

Commune	Adresse	Nature des travaux	Longueur
CASTILLON	Quartier de l'église	Renforcement de 245 ml en PEHD DN 125	245
CASTILLON	Réservoir des Serres	Dévoiement de 200 ml de PEHD en DN 125	200
MENTON	Val de Menton	Dévoiement de 40 ml en PEHD DN 160 et creation de 40 ml by pass en PEHD 125	80
CASTELLAR	Quartier de Canta Merlou	Renouvellement de 314 ml en Fonte Vi DN 100	314
ROQUEBRUNE CAP MARTIN	Giratoire Vista Palace	Dévoiement de 135 ml en Fonte Vi DN 150 et 150 ml en PEHD DN 160	285
ST AGNES	Réservoir du Vivaron	Sécurisation du réservoir AEP du Vivaron	-
Italie - VINTIMILLE	Site de la Porra	Réalisation d'un forage profond -60 m sur le champ de captage de Porra	-
Italie - VINTIMILLE	Site de la Porra	Travaux de grattage de la Roya afin d'améliorer le niveau de lan nappe dans les puits de pompage	-
		Total canalisations	*1124*

Sur le périmètre Roya-Bevera géré en Régie

Commune	Adresse	Nature des travaux
SAORGE	Pont Ambo	Rétablissement de 200ml conduite adduction
SAORGE	MAURION	Rétablissement conduite adduction et distribution 400 ml
SAORGE	RESERVOIR MAURION	Remise en état des extérieurs
BREIL SUR ROYA	SOURCE MAGLIA	Remise en état des extérierus
BREIL SUR ROYA	SOURCE CIAVONDOLA	Rétablissement conduite adduction 500ml
BREIL SUR ROYA	SOURCE CIANVONDOLA	Remise en état source
TENDE	VIEVOLA	Rétablisssement conduite d'adduction 3000ml
SOSPEL	RESERVOIR AGAISEN PARAIS MULE	Sécurisation du site par mise en place de clôtures
TENDE	SOURCE VIEVOLA	Rétablissement des extérieurs
BREIL SUR ROYA	MORGA, Ciavondola, PONTS	Rétablissement provisoire des réseaux
TENDE	Ponts	Rétablissement provisoire des réseaux
TENDE	Place Ponte	Rétablissement conduite 50ml
TENDE	ST DALMAS	Rétablisssment conduite 100ml
FONTAN	Quartier Céva	Mise en place surpresseur provisoire
		boitiers d'acquisition de données
		sécurisation sources et réservoirs
BREIL SUR ROYA	Av des Combattants en Afn	Remplacement réseau et branchements

Ce qui représente un total de 4 250 ml de réseau renouvelé sur le secteur régie, soit un taux de renouvellement de 2,67%.

Il est à préciser que ce linéaire est important du fait des travaux de reconstruction liés à la tempête Alex.

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20221011-209-2022-DE
Date de télétransmission : 24/10/2022
Date de réception préfecture : 24/10/2022

LES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2021

Travaux neufs réalisés par le Délégataire sur le secteur Littoral

Commune	Adresse	Nature des travaux	Longueur (ml)	Montant (HT)
Beausoleil	Route de la Moyenne Corniche, de l'usine électrique à la bretelle du centre	Renforcement conduite DN150	260	153 644,96 €
Beausoleil	Montée des Alpes	Renouvellement DN125	60	94 398,61 €
Menton	Avenue Porte de France	Renouvellement DN250	950	427 544,00 €
Roquebrune Cap Martin	Avenue Winston Churchill	Renouvellement DN100	250	142 688,88 €
Roquebrune Cap Martin	Avenue du Danemark	Renforcement DN100	280	114 057,37 €
Castillon	Passage Solferino	Renouvellement DN75	50	14 980,53 €
Castellar	Adduction Source Menaud	Réfection définitive du by-pass adduction DN200	50	12 393,79 €
La Turbie	Chemin de Fontvieille	Renouvellement DN100	240	44 986,71 €
La Turbie	Route de Laghet	Renouvellement DN150	25	74 606,89 €
Peille	Quartier la Tana	Renouvellement DN32	100	13 451,31 €
		Total canalisations	*2265*	*1 092 753,05 €*
Renouvellement d'accessoires de réseau				30 257,89 €
Renouvellement de compteurs			1853 compteurs	197 869,14 €
Renouvellement de branchements			60 branchements	95 230,88 €
Renouvellement électromécanique				313 350,55 €
Renouvellement génie civil				25 532,93 €
Sécurisation des installations Bevera et champ captant Roya				30 686,00 €
Sécurisation des installations électriques du champ captant Roya				3 393,00 €
		GRAND TOTAL		**1 789 073,44 €**

Bilan 2021 sur le secteur Littoral :

- **2 265 ml de réseau ont été renouvelés par le délégataire,**
- **1 124 ml de réseaux ont été renouvelés par la CARF.**

Ce qui représente un taux de renouvellement de 0,68% sur ce secteur.

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20221011-209-2022-DE
Date de télétransmission : 24/10/2022
Date de réception préfecture : 24/10/2022

LE TABLEAU DE BORD DU SERVICE

SECTEUR EN DSP

Le réseau de distribution	Ressource et traitement	La consommation	Les relations abonnés
Indice de connaissance et de gestion patrimoniales des réseaux (sur 120) [P103.2]	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (sur 120) [P108.3]	Taux de conformité bactériologique [P101.1]	Taux de réclamation écrites (pour 1000 abonnés)° (sur 120) [P155.1]
110	**98**	**100%**	**2,86**
Rendement du réseau de distribution [P104.3]		Taux de conformité physico-chimique [P102.1]	Taux d'interruption non programmées (pour 1000 abonnés) [P151.1]
88,14%		**100%**	**2,13**
			Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements [P152.1]
			100%

Champ de captage de Porra à Vintimille

SECTEUR EN REGIE

- Rendement moyen de 51,47%
- Indice d'avancement de protection des ressources : 40%
- Taux de conformité physico-chimique : 100%
- Taux de conformité bactériologique de 67 à 100%.

Les taux de conformité par secteur sont répertoriées ci-contre.

Les non-conformités relevées sur certaines ressources ont fait l'objet de contrôles et de contre-analyses. Toutes ont été levées après la mise en place de mesures correctives.

Taux de conformité bactériologique par secteur :

SAORGE VILLAGE	99%	BERGHE SUP	100%
SAORGE MAURION	93%	FONTAN	100%
BREIL VILLAGE	100%	MOULINET	100%
BREIL PIENE BASSE	95%	SOSPEL BERINS	67%
BREIL LIBRE	98%	SOSPEL AGAISEN	100%
BREIL PIENE HAUTE	100%	SOSPEL BARLONNIER	100%
BREIL CASANOVA	95%	SOSPEL SCARDELANS	100%
BREIL GIANDOLA	98%	SOSPEL BRAUS	100%
BREIL GRANILE	91%	TENDE GRANILE	96%
BREIL CIAVONDOLA	100%	TENDE ST DALMAS	100%
LA BRIGUE MORIGNOLE	67%	TENDE ST CATHERINE	82%
LA BRIGUE VILLAGE	100%	TENDE VILLAGE	100%
BERGHE INF	100%	TENDE FOUIGE	96%

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20221011-209-2022-DE
Date de télétransmission : 24/10/2022
Date de réception préfecture : 24/10/2022

03

LES ASPECTS FINANCIERS

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20221011-209-2022-DE
Date de télétransmission : 24/10/2022
Date de réception préfecture : 24/10/2022

COMMENT LIRE LA FACTURE D'EAU?

Tous les abonnés de la CARF reçoivent chaque année 1 à 2 factures d'eau potable selon la commune, la facturation étant annuelle ou semestrielle. Sur la facture figure le prix total des services permettant l'alimentation en eau potable et l'assainissement collectif des eaux usées. Le tarif est décomposé par type de service et par gestionnaire.

L'eau potable

Le tarif de l'eau potable est variable d'une commune à l'autre de la CARF.

Le détail des tarifs par commune est présenté en Annexe.

L'assainissement collectif

Le tarif de l'assainissement est variable d'une commune à l'autre de la CARF.

Le détail des tarifs par commune est présenté en Annexe du RPQS ASSAINISSEMENT 2021.

Taxes et redevances

Redevance Prélèvement : Tous les consommateurs d'eau, dès qu'ils puisent de l'eau dans les ressources naturelles, payent une redevance à l'Agence de l'Eau, appelée redevance Prélèvement.

Redevance Pollution : Selon le principe du pollueur-payeur, les consommateurs d'eau payent une redevance Pollution à l'Agence de l'Eau. Cette redevance est calculée en fonction de la pollution produite par les abonnés du service un jour normal du mois d'activité maximale. Elle est redistribuée aux Collectivités pour les aider à financer leurs projets de collecte ou d'épuration.

Redevance modernisation des réseaux de collecte : Cette redevance est due par tous les usagers domestiques et non domestiques. Elle est assise sur les volumes d'eau pris en compte pour le calcul de la redevance d'assainissement.

TVA : Depuis 2014 les taux de TVA sont de :

- 5,5% pour les services de l'eau
- 10% pour les services de l'assainissement

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20221011-209-2022-DE
Date de télétransmission : 24/10/2022
Date de réception préfecture : 24/10/2022

LA FACTURE TYPE DE 120 M³

Les tarifs présentés ci-contre sont établis par commune, pour **une consommation de référence de 120 m³** au 1er janvier 2021 et au 1er janvier 2022.

Ces tarifs incluent la part fixe qui correspond à l'abonnement, la part variable en fonction de la consommation, et les redevances qui sont perçues avec la facture eau potable. Ils s'appliquent aux abonnés domestiques.

Les grilles tarifaires sont hétérogènes d'une commune à l'autre.

Le détail des tarifs par commune est présenté en Annexe.

Prix du m³ pour la facture 120m³ eau potable y compris taxes et redevances

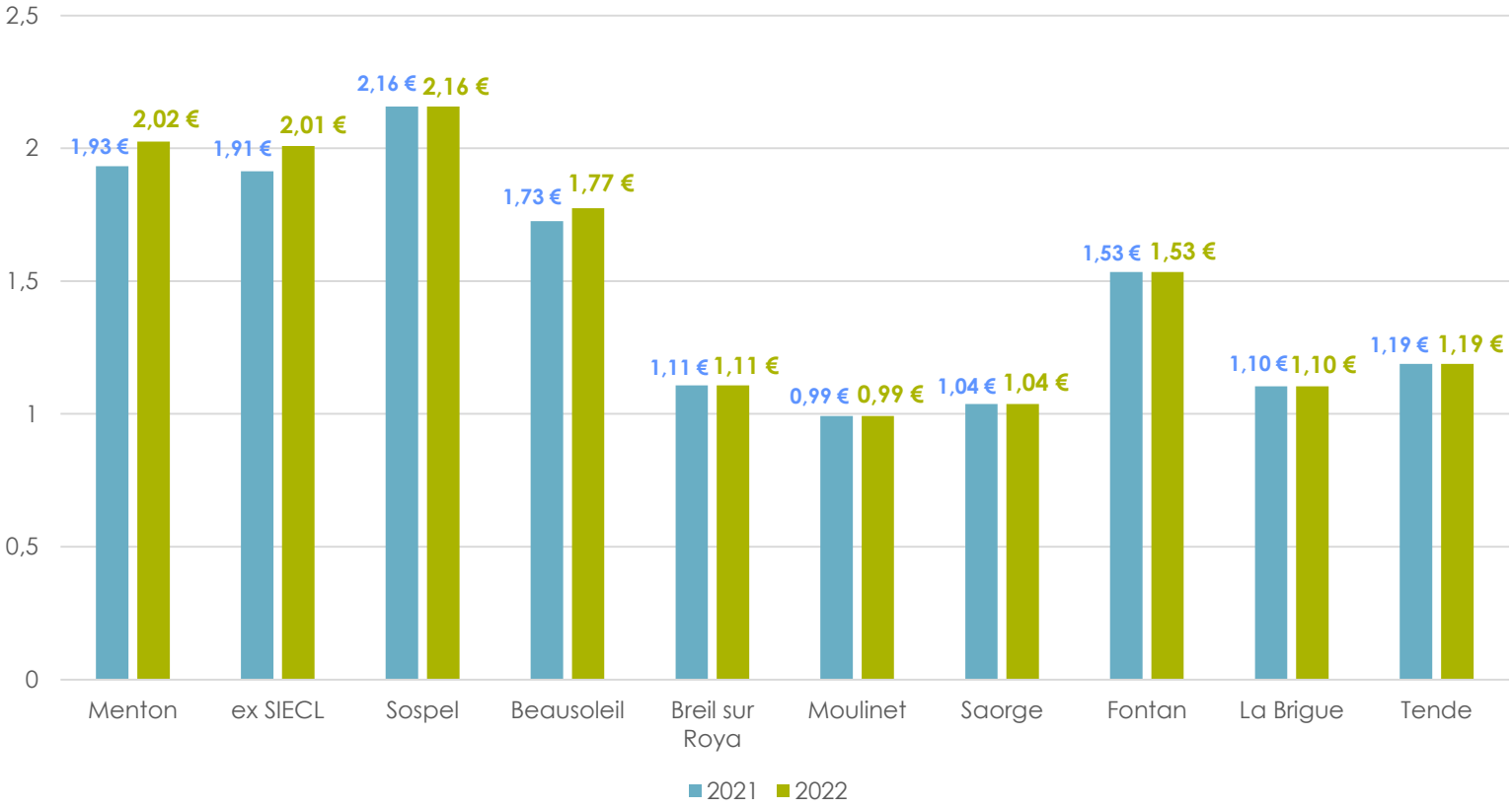

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20221011-209-2022-DE
Date de télétransmission : 24/10/2022
Date de réception préfecture : 24/10/2022

LA PERFORMANCE FINANCIÈRE

Les finances du budget de la CARF s'analysent grâce à deux critères :

➲ L'équilibre du service

***Recettes** réelles 2021*	EAU DSP	EAU Régie
Total	**3 815 776,24 €**	**1 218 724,17 €**

Les recettes sont principalement composées de la redevance eau payée par les abonnés.

***Dépenses** réelles 2021*	EAU DSP	EAU Régie
Total	**2 298 880,18 €**	**1 148 408,54 €**

Les charges à caractère général représentent une part importante des dépenses réelles d'exploitation. Elles comprennent des postes importants de dépenses (les fournitures énergie, les locations mobilières, les achats d'eau au niveau de la DSP, les redevances versées à l'agence de l'eau, les analyses, les contrats de maintenance, l'achat du petit matériel pour la régie …

Les charges de personnel représentent également une part importante mais maitrisée de chaque budget.

	EAU DSP	EAU Régie
Epargne brute 2021	**1 516 896,06 €**	**70 315,63 €**

L'épargne brute correspond au solde des opérations réelles de la section de fonctionnement (recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement y compris les intérêts de la dette). Elle constitue la ressource interne dont dispose la collectivité pour financer ses investissements de l'exercice.

Elle constitue un double indicateur :

⇨ Un indicateur de l' aisance de la section de fonctionnement, dans la mesure où son niveau correspond à un excédent de recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Cet excédent est indispensable pour financer les investissements et rembourser la dette existante.

⇨ Un indicateur de la capacité de la collectivité à investir ou à couvrir le remboursement des emprunts existants.

➲ le poids de la dette

	EAU DSP	EAU Régie
Encours de dette au 31/12/2021	**546 288,00 €**	**2 749 231,00 €**

L'encours de dette total au 31 décembre 2021 est de 3 295 519 €.

L'encours est de :

- 20,31 €/abonné pour le périmètre en DSP
- 352,84 €/abonné pour le périmètre en régie

Dette Eau Potable

Dette en capital au 31/12/21 : **3 295 519 €**

Durée d'extinction de la dette :
- 5 ans pour le périmètre en DSP
- 38 ans pour le périmètre en régie

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20221011-209-2022-DE
Date de télétransmission : 24/10/2022
Date de réception préfecture : 24/10/2022

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA RIVIERA FRANÇAISE

16, rue Villarey – 06500 MENTON

Téléphone : 04 92 41 80 30

Télécopie : 04 92 41 80 40

Site Internet : http://www.riviera-francaise.fr

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20221011-209-2022-DE
Date de télétransmission : 24/10/2022
Date de réception préfecture : 24/10/2022

ANNEXES
DÉTAILS DES TARIFS PAR COMMUNE

Secteur Littoral – périmètre en DSP

MENTON bas service

Eau potable - Facture 120 m3		01/01/2021	01/01/2022
Part variable Collectivité pour une consommation de 120m3	€HT/an		
Part variable délégataire pour une consommation de 120m3	€HT/an	133,36	140,89
Part fixe Collectivité	€HT/an		
Part fixe délégataire	€HT/an	52,27	55,23
Part Redevances AE pour une consommation de 120m3	€HT/an	34,20	34,20
Facture 120m3 HT	**€HT/an**	**219,83**	**230,32**
Taux de TVA applicable à la facture 120m3	%	5,50%	5,50%
Facture 120m3 TTC	**€TTC/an**	**231,92**	**242,99**
Prix TTC du m3	**€TTC/m3**	**1,93**	**2,02**

ex SIECL

Eau potable - Facture 120 m3		01/01/2021	01/01/2022
Part variable Collectivité pour une consommation de 120m3	€HT/an	32,40	32,40
Part variable délégataire pour une consommation de 120m3	€HT/an	106,45	115,03
Part fixe Collectivité	€HT/an		
Part fixe délégataire	€HT/an	39,76	43,22
Part Redevances AE pour une consommation de 120m3	€HT/an	39,00	37,80
Facture 120m3 HT	**€HT/an**	**217,61**	**228,45**
Taux de TVA applicable à la facture 120m3	%	5,50%	5,50%
Facture 120m3 TTC	**€TTC/an**	**229,58**	**241,01**
Prix TTC du m3	**€TTC/m3**	**1,91**	**2,01**

BEAUSOLEIL bas service

Eau potable - Facture 120 m3		01/01/2021	01/01/2022
Part variable Collectivité pour une consommation de 120m3	€HT/an		
Part variable délégataire pour une consommation de 120m3	€HT/an	108,62	113,45
Part fixe Collectivité	€HT/an		
Part fixe délégataire	€HT/an	47,56	48,76
Part Redevances AE pour une consommation de 120m3	€HT/an	40,14	39,60
Facture 120m3 HT	**€HT/an**	**196,32**	**201,81**
Taux de TVA applicable à la facture 120m3	%	5,50%	5,50%
Facture 120m3 TTC	**€TTC/an**	**207,12**	**212,91**
Prix TTC du m3	**€TTC/m3**	**1,73**	**1,77**

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20221011-209-2022-DE
Date de télétransmission : 24/10/2022
Date de réception préfecture : 24/10/2022

ANNEXES
DÉTAILS DES TARIFS PAR COMMUNE

Secteur Roya-Bevera – périmètre en régie

SOSPEL			
Eau potable - Facture 120 m3		**01/01/2021**	**01/01/2022**
Part variable Collectivité pour une consommation de 120m3	€HT/an	168,00	168,00
Part variable délégataire pour une consommation de 120m3	€HT/an		
Part fixe Collectivité	€HT/an	45,00	45,00
Part fixe délégataire	€HT/an		
Part Redevances AE pour une consommation de 120m3	€HT/an	32,40	32,40
Facture 120m3 HT	**€HT/an**	**245,40**	**245,40**
Taux de TVA applicable à la facture 120m3	%	5,50%	5,50%
Facture 120m3 TTC	**€TTC/an**	**258,90**	**258,90**
Prix TTC du m3	**€TTC/m3**	**2,16**	**2,16**
MOULINET			
Eau potable - Facture 120 m3		**01/01/2021**	**01/01/2022**
Part variable Collectivité pour une consommation de 120m3	€HT/an		
Part variable délégataire pour une consommation de 120m3	€HT/an		
Part fixe Collectivité	€HT/an	80,40	80,40
Part fixe délégataire	€HT/an		
Part Redevances AE pour une consommation de 120m3	€HT/an	32,40	32,40
Facture 120m3 HT	**€HT/an**	**112,80**	**112,80**
Taux de TVA applicable à la facture 120m3	%	5,50%	5,50%
Facture 120m3 TTC	**€TTC/an**	**119,00**	**119,00**
Prix TTC du m3	**€TTC/m3**	**0,99**	**0,99**

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20221011-209-2022-DE
Date de télétransmission : 24/10/2022
Date de réception préfecture : 24/10/2022

ANNEXES
DÉTAILS DES TARIFS PAR COMMUNE

TENDE			
Eau potable - Facture 120 m3		**01/01/2021**	**01/01/2022**
Part variable Collectivité pour une consommation de 120m3	€HT/an		
Part variable délégataire pour une consommation de 120m3	€HT/an		
Part fixe Collectivité	€HT/an	102,75	102,75
Part fixe délégataire	€HT/an		
Part Redevances AE pour une consommation de 120m3	€HT/an	32,40	32,40
Facture 120m3 HT	**€HT/an**	**135,15**	**135,15**
Taux de TVA applicable à la facture 120m3	%	5,50%	5,50%
Facture 120m3 TTC	**€TTC/an**	**142,58**	**142,58**
Prix TTC du m3	**€TTC/m3**	**1,19**	**1,19**

BREIL-SUR-ROYA			
Eau potable - Facture 120 m3		**01/01/2021**	**01/01/2022**
Part variable Collectivité pour une consommation de 120m3	€HT/an		
Part variable délégataire pour une consommation de 120m3	€HT/an		
Part fixe Collectivité	€HT/an	84,00	84,00
Part fixe délégataire	€HT/an		
Part Redevances AE pour une consommation de 120m3	€HT/an	42,00	42,00
Facture 120m3 HT	**€HT/an**	**126,00**	**126,00**
Taux de TVA applicable à la facture 120m3	%	5,50%	5,50%
Facture 120m3 TTC	**€TTC/an**	**132,93**	**132,93**
Prix TTC du m3	**€TTC/m3**	**1,11**	**1,11**

FONTAN			
Eau potable - Facture 120 m3		**01/01/2021**	**01/01/2022**
Part variable Collectivité pour une consommation de 120m3	€HT/an		
Part variable délégataire pour une consommation de 120m3	€HT/an		
Part fixe Collectivité	€HT/an	142,18	142,18
Part fixe délégataire	€HT/an		
Part Redevances AE pour une consommation de 120m3	€HT/an	32,40	32,40
Facture 120m3 HT	**€HT/an**	**174,58**	**174,58**
Taux de TVA applicable à la facture 120m3	%	5,50%	5,50%
Facture 120m3 TTC	**€TTC/an**	**184,18**	**184,18**
Prix TTC du m3	**€TTC/m3**	**1,53**	**1,53**

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20221011-209-2022-DE
Date de télétransmission : 24/10/2022
Date de réception préfecture : 24/10/2022

ANNEXES
DÉTAILS DES TARIFS PAR COMMUNE

SAORGE			
Eau potable - Facture 120 m3		**01/01/2021**	**01/01/2022**
Part variable Collectivité pour une consommation de 120m3	€HT/an		
Part variable délégataire pour une consommation de 120m3	€HT/an		
Part fixe Collectivité	€HT/an	85,62	85,62
Part fixe délégataire	€HT/an		
Part Redevances AE pour une consommation de 120m3	€HT/an	32,40	32,40
Facture 120m3 HT	**€HT/an**	**118,02**	**118,02**
Taux de TVA applicable à la facture 120m3	%	5,50%	5,50%
Facture 120m3 TTC	**€TTC/an**	**124,51**	**124,51**
Prix TTC du m3	**€TTC/m3**	**1,04**	**1,04**

LA BRIGUE			
Eau potable - Facture 120 m3		**01/01/2021**	**01/01/2022**
Part variable Collectivité pour une consommation de 120m3	€HT/an		
Part variable délégataire pour une consommation de 120m3	€HT/an		
Part fixe Collectivité	€HT/an	93,12	93,12
Part fixe délégataire	€HT/an		
Part Redevances AE pour une consommation de 120m3	€HT/an	32,40	32,40
Facture 120m3 HT	**€HT/an**	**125,52**	**125,52**
Taux de TVA applicable à la facture 120m3	%	5,50%	5,50%
Facture 120m3 TTC	**€TTC/an**	**132,42**	**132,42**
Prix TTC du m3	**€TTC/m3**	**1,10**	**1,10**

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20221011-209-2022-DE
Date de télétransmission : 24/10/2022
Date de réception préfecture : 24/10/2022